

Délégation Départementale
de la Corrèze

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR - SUEZ BRIVE (carlos.carneiro@suez.com)
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglodebrive.fr)
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (dominique.vialle@agglodebrive.fr)
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (aurelie.boyer@agglodebrive.fr)
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE

Prélèvement	00123387	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	jeudi 28 décembre 2023 à 09h29
Installation	UDI 001564 SAILLANT VIEUX	par :	NADINE ANTUNES (LDA)
Point de surveillance	0000001813 SAILLANT VIEUX	Type visite :	D1
Localisation exact		Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : MX

Code SISE de l'analyse : 00129693

Référence laboratoire : 23122708396501

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,0025 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	<0,5 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00123387)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R. 1321-38). Ces teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

TULLE le 24 janvier 2024

Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle bi-départemental
santé environnement,



Mathilde RASSELET